



DECLARATION DES PERFORMANCES

SK_P2_FEU_CPR-166_2019

1. Code d'identification du produit type :

**SWISS KRONO PPSM Ignifuge
Support P2 Euroclasse B (M1) 19mm**

2. Numéro de type, de lot ou de série permettant l'identification du produit de construction conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Date de production (jour, mois, année) et numéro d'Ordre de Fabrication (OF) indiqués sur l'étiquette du paquet

3. Usage(s) prévu(s), conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Usage intérieur en milieu sec en tant que composant non structurel

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

**SWISS KRONO S.A.S.
Route de Cerdon
45600 SULLY-SUR-LOIRE
FRANCE**

5. Adresse de contact du mandataire :

Non applicable

6. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances conformément à l'annexe V :

Système 1

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

L'organisme notifié FCBA – Allée de Boutaut 33000 BORDEAUX France – numéro 0380 – a réalisé la détermination du produit type, l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine ainsi que la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanente du contrôle de la production en usine et a délivré l'attestation du maintien de la conformité numéro 0380-CPR-166.

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles		Performances	Spécification technique harmonisée
1	Résistance en flexion N/mm^2	11	NF EN 13986:2004 +A1:2015
2	Qualité du collage	NA	
3	Cohésion interne (résistance en traction) N/mm^2	0,35	
4	Dégagement de formaldéhyde	Classe E1	
5	Réaction au feu <i>Pour une densité de $690 \pm 20 \text{ kg/m}^3$ Avec ou sans lame d'air sur un substrat classé A2 Rapport de classement N°05/RC 13</i>	B-s2,d0	
6	Perméabilité à la vapeur d'eau μ <i>pour une densité moyenne de 600 kg/m^3</i>	15 en coupelle humide 50 en coupelle sèche	
7	Isolation aux bruits aériens dB <i>pour les fréquences de 1 kHz à 3 kHz</i>		
8	Absorption acoustique $\alpha \text{ dB}$	0,10 de 250 Hz à 500 Hz 0,25 de 1 000 Hz à 2 000 Hz	
9	Conductivité thermique $\lambda \text{ W/(m.K)}$ <i>pour une densité moyenne de 660 kg/m^3</i>	0,13	
12	Durabilité biologique	Classe d'emploi 1	
13	Teneur en pentachlorophénol ppm	PCP ≤ 5	

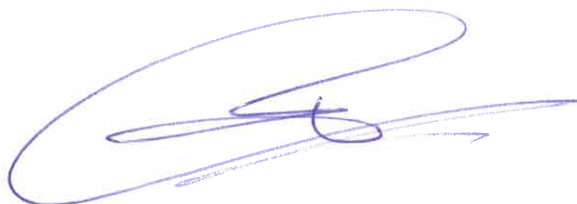
NA = Non Applicable

NPD = Performance Non Déterminée

Tolérances générales		
Tolérances en longueur et largeur	$\pm 5 \text{ mm}$	EN 324-1
Tolérance en épaisseur (poncée)	$\pm 0,3 \text{ mm}$	
Tolérance de rectitude des bords	1,5 mm/m	EN 324-2
Tolérance d'équerrage	2 mm/m	
Teneur en humidité (départ usine)	5 – 13 %	EN 322
Tolérance de la masse volumique moyenne à l'intérieur d'un panneau	$\pm 10 \%$	EN 323

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Fait à Sully-sur-Loire, le 2 janvier 2019, pour le fabricant et en son nom par :



Vincent ADAM
Président

CERTIFICAT DE CONSTANCE DES PERFORMANCES

CE N° 0380 - CPR - 166

Dans le cadre du Règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 09 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la directive 89/106/CEE du Conseil, il a été établi que pour le produit :

SWISS KRONO PPSM Ignifugé B

Epaisseur : 12 à 22 mm

Masse volumique : 690 kg/m³ (+/- 20)

B-s2,d0 selon EN 13501-1 (Rapport de classement européen n° CTBA 05/RC 013),

(Conditions d'utilisations du produit : voir annexe jointe)

Produit par : SWISS KRONO SAS
45600 SULLY SUR LOIRE

Fabriqué dans l'usine située :
SWISS KRONO SAS – Route de Cerdon – - 45600 SULLY SUR LOIRE

FCBA, en tant qu'organisme notifié n° 0380, a déterminé le produit type sur la base d'essais de type (y compris l'échantillonnage), de calculs relatifs au type, de valeurs issues de tableaux ou de la documentation descriptive du produit ; a réalisé l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine et réalise la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine (système 1).

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'attestation de conformité du contrôle de la production en usine décrites dans la spécification technique harmonisée de référence **13986 : 2004 + A1 : 2015** sont appliquées.

Ce certificat est délivré pour la première fois le **27/11/2013** et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique harmonisée de référence, les conditions de fabrication en usine et le contrôle de la production en usine restent conformes.

La liste des certificats de conformité valides est disponible sur le site www.fcba.fr.



ANNEXE

Du Certificat de constance des performances **CE**
N° 166/2014-FR/5 du 21/06/2017

**LE CLASSEMENT EST VALABLE DANS LES CONDITIONS
D'UTILISATIONS SUIVANTES DU PRODUIT
« SWISS KRONO PPSM Ignifugé B » :**

Classement valable avec ou sans lame d'air sur un substrat classé A2.

A handwritten signature in black ink is located in the bottom right corner of the page.





INSTITUT TECHNOLOGIQUE

Bordeaux, le 16/11/2018

SWISS KRONO SAS
Route de Cerdon
45600 SULLY SUR LOIRE

À l'attention de Madame GUICHARD

N/Réf. : IBC-CERT/PHP/MBu/CC – 18/1148

Objet : Attestation du maintien de la conformité Système 1 – 0380-CPR-166

Madame,

FCBA, en tant qu'organisme certificateur notifié au titre du Règlement des Produits de Construction, a réalisé le **16/10/2018**, l'évaluation et l'appréciation permanente du contrôle de la production en usine dans votre établissement.

Cet audit a permis d'établir la conformité du contrôle de la production en usine que vous avez mis en place, aux exigences décrites dans la spécification technique harmonisée de référence **NF 13986 - 2004 + A1 : 2015**.

Cette attestation fait référence au certificat de constance des performances **166/2014-FR/5**.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information si vous le souhaitez.

Nous vous prions de recevoir, Madame, nos sincères salutations.

Le responsable de l'Équipe
Certification

Siège social
10, rue Galilée
77420 Champs-sur-Marne
Tél +33 (0)1 72 84 97 84
www.fcba.fr

Siret 775 680 903 00132
APE 7219Z
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

Institut technologique FCBA : Forêt, Cellulose, Bois – Construction, Ameublement